

27/082020

COVID-19 : ORGANISATION DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Depuis le mois de mai, l'université de Franche-Comté prépare la rentrée de septembre 2020, dans un contexte de grande incertitude. Plusieurs scénarios ont été élaborés, de manière à pouvoir s'adapter rapidement selon l'évolution du contexte et des consignes sanitaires. Dès le 1er septembre prochain, l'ensemble des 30 000 apprenants de l'université pourront faire leur rentrée en 100% présentiel dans le respect des consignes sanitaires actuellement en vigueur.

Consignes sanitaires

Dans l'attente de directives précises du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation suite aux déclarations du Premier ministre Jean Castex ce matin, le port du masque sera obligatoire pour tous sur l'ensemble des campus (Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul, Lons-le-Saunier) :

- lors des déplacements dans les locaux de l'université et dans les bibliothèques en toutes circonstances,
- dans les salles, amphithéâtres, lieux de convivialité et d'accueil des étudiants (Maison des étudiants, locaux associatifs...) dès lors qu'une distanciation physique d'un mètre ne pourra être respectée.

Il incombera aux étudiants et usagers de se doter de masques avant de se présenter à l'université.

Le respect des gestes barrière sera de rigueur. L'université a, dans ce sens, équipé ses locaux pour que soit notamment mis à disposition du gel hydroalcoolique pour tous. Des sens de circulation ont également été mis en place pour éviter des rassemblements trop importants. Les réunions de rentrée, animées par les responsables de formation, seront l'occasion de rappeler l'ensemble de ces mesures de précaution.

Il est rappelé qu'en cas de symptôme (toux, fièvre...), les usagers devront rester à leur domicile, éviter les contacts et appeler leur médecin traitant. En cas de déclaration certifiée de la maladie, l'étudiant devra le signaler auprès du conseiller de prévention (conseiller-prevention@univ-fcomte.fr) et du médecin du service de médecine préventive et de promotion de la santé – SUMPPS (sumpps@univ-fcomte.fr).

Pour toutes questions, le SUMPPS se tient à la disposition des étudiants (03 81 66 61 30).

Modalités pédagogiques

Les étudiants seront informés lors de leur rentrée en présentiel des modalités en vigueur pour chaque formation. Le calendrier universitaire reste identique et les modalités d'évaluation seront votées courant septembre.

Tout est mis en œuvre pour garantir la continuité pédagogique quelle que soit l'évolution de la situation sanitaire. Des équipements ont été commandés pour assurer l'enseignement à distance si l'enseignement en présentiel est rendu impossible. Les étudiants seront également formés aux outils numériques utilisés : Moodle, BigBlue Button

ou Teams. Pour aider les étudiants en difficultés qui devraient suivre leur cours à distance, l'université a débloqué un fonds de 700 000 euros permettant l'accès à des ordinateurs, tablettes, clés 4G etc.

L'ensemble de ces décisions ont été présentées et validées par les instances représentatives du personnel le 26 août dernier. Ces consignes étant susceptibles d'évoluer, les étudiants sont invités à consulter régulièrement le site internet de l'université (www.univ-fcomte.fr).

Contact presse

Marie Réaux
Directrice de la communication
Tél. 03 81 66 58 11
presse@univ-fcomte.fr